

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 3 juin 2019 à 19h30 heures à la salle du conseil située au 309, 4<sup>e</sup> Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Gaston Lessard, Christian Nadeau et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente: Madame Claudette Aubé, directrice générale et monsieur Martin Poitras, inspecteur municipal.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 19h30 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

**3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-06-01: LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 15 - L Compte-rendu du Parc des Appalaches.

15- M Suivi du dossier de la maison brûlée

À l'unanimité.

- 1.-Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 4.-Adoption des résolutions des séances du 6 et 13 mai 2019
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
  - a) Remerciements du Club de l'Âge d'Or
7. Administratif
  - a) Affichage du poste de DG
  - b) Permanence de l'adjointe à la direction générale
8. Incendie
  - a) Suivi du dossier du SSI
  - b) Suivi de la rencontre de la Sécurité Civile
9. Voirie
  - a) Suivi des travaux de voirie
  - b) Suivi du dossier de réfection du Rang 3
    - Réunion de démarrage
    - Indexation des coûts de surveillance
    - Échéancier
  - c) Suivi des travaux dans le cadre du PIRL (Route Sirois et 5<sup>ème</sup> Rang)
  - d) Suivi des travaux du Rang UN
  - e) Demande Route Sirois
  - f) Demande Rang Rolette Ouest
  - g) Lignage de la cour
  - h) Suivi de l'appel d'offres pour contrat de déneigement
  - i) Épandage de l'abat-poussière
10. Eau
  - a) Protéger les sources municipales d'eau souterraine et répondre aux exigences du RPEP
11. Eaux usées
12. Loisirs
  - a) Engagement des animatrices
  - b) Formation des animatrices
13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
  - a) Suivi des activités d'animation
  - b) Suivi de la pochette d'accueil et du feuillet

#### 14. Résolutions diverses

- a) Somme à verser suivant la coupe de bois
- b) Utilisation du tracteur pour la démolition
- c) Demande d'allocation à la naissance
- d) Invitation au 125ème de Saint-Marcel
- e) Bandes de protection lors des coupes de bois

#### 15. Varia ouvert

- a) Suivi de la Chambre de Commerce
- b) Demande de Pacte rural
- c) Prix du Patrimoine
- d) Interventions ciblées de Hydro-Québec
- e) Fête de la pêche
- f) Soirée du mérite sportif et culturel
- g) Suivi des plants d'arbres distribués
- h) Invitation aux responsables du terrain de jeux par l'Écoréussite
- i) Grande journée des petits entrepreneurs
- j) Rapport d'activités du Centre d'Entraide familiale
- k) Atelier sur le compostage domestique

#### 16. Période de questions

#### 17. Levée de la séance

### 4. APPROBATION DES RÉOLUTIONS

#### 2019-06-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2019

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 6 mai 2019 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

#### 2019-06-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2019

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 13 mai 2019 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière. À l'unanimité.

### 5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

#### 2019-06-04: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C19000194 à C19000249 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 190 053,32\$ soit autorisé. À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2019-06-04.



Claudette Aubé

### 6. CORRESPONDANCE :

A- Remerciements du Club de l'Âge d'Or

Le Club de l'Âge d'Or remercie la municipalité pour le prêt du local pour la tenue de leurs activités du mercredi après-midi.

### 7. ADMINISTRATIF :

A- Affichage du poste de DG

L'affichage se fera au cours des prochaines semaines.

#### 2019-06-05 : PERMANENCE DE L'ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Considérant les 90 jours d'entraînement écoulés au poste d'adjointe à direction générale par madame Nancy Bertrand;

Considérant les résultats positifs de son entraînement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de confirmer la permanence de madame Nancy Bertrand au poste d'adjointe à la direction générale.

À l'unanimité.

## **8: INCENDIE :**

### **A- Suivi du dossier du SSI**

Le travail se poursuit afin d'apporter des propositions au comité du SSI.

### **B- Suivi de la rencontre de la Sécurité Civile**

Le compte-rendu de la rencontre tenue le 31 mai avec monsieur Daniel Samson est déposé et commenté par monsieur le maire, Alain Talbot.

## **9. VOIRIE**

### **A- Suivi des travaux de voirie**

Des travaux de gravelage, de nivelage, de changement de calvette seront effectués au cours des prochaines semaines.

### **B- Suivi du dossier de réfection du Rang 3**

-Réunion de démarrage

Le compte-rendu de la réunion de démarrage du 16 mai 2019 est approuvé par les personnes qui étaient présentes.

## **2019-06-06 : INDEXATION DES COÛTS DE SURVEILLANCE**

Considérant le délai pour la réalisation des travaux du 3ème Rang ainsi que la demande de WSP, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'approuver l'indexation de 5% des honoraires de surveillance (articles 7.0, 8.0 et 10.0 du bordereau) lors de la réalisation des travaux du 3ème Rang.

À l'unanimité.

- Échéancier

Les travaux de réfection du 3ème Rang seront terminés pour la fin de juillet.

### **C- Suivi des travaux dans le cadre du PIIRL (Route Sirois et 5ème Rang)**

Reporté.

### **D- Suivi des travaux du Rang UN**

En attente de l'accord de la Municipalité de Sainte-Euphémie, 9 voyages de gravier seraient étendus en partant de la Route Sirois (travaux en commun).

### **E- Demande Route Sirois**

Les responsables du Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny déplorent le mauvais état de la Route Sirois qui occasionne des bris à leurs véhicules ainsi que de l'inconfort à leurs passagers. Leurs chauffeurs effectuent également des détours et millages supplémentaires pour éviter l'utilisation de la Route Sirois et demandent à la Municipalité de remédier à cette situation. Une note explicative leur sera envoyée leur expliquant les projets de la Municipalité pour cette route et les délais résultant des projets avec le Ministère des Transports.

### **F- Demande Rang Rolette Ouest**

Du gravier sera ajouté et le ponceau près de l'entrée 500 du Lac Gosselin sera vérifié.

## **2019-06-07 : LIGNAGE DE LA COUR**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'acheter d'ULINE une machine à ligner au coût de 184\$ ainsi que des cannettes de peinture.

À l'unanimité.

### **H- Suivi de l'appel d'offres pour contrat de déneigement**

La Municipalité procède actuellement à des validations concernant les exigences en relation avec l'AMP ainsi qu'avec le Code d'éthique et de déontologie des élus. Le suivi de l'appel d'offres pour le contrat de déneigement est donc reporté.

## **2019-06-08 : ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de louer l'épandeur de la Ferme du 5ème Rang au coût de 20\$ la tonne tel que proposé le 21 mai par monsieur Ludger Blais-Talbot.

À l'unanimité.

## **10 : EAU**

### **A- Protéger les sources municipales d'eau souterraine et répondre aux exigences du RPEP**

Reporté.

Des vérifications seront faites concernant le bris de la valve à eau au PP2 ainsi que le délai pour la remise en état du terrain du PP2 par BSL (travaux du pont à l'été 2018).

## **11 : EAUX USÉES**

Aucun sujet.

## **12: LOISIRS**

### **2019-06-09 : ENGAGEMENT DES ANIMATRICES**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'engager mesdames Angélica Montan-Bourgeois, Sandrine Boivin-Bernard et Maggy Gaudreau pour les postes d'animatrice du terrain de jeux.  
À l'unanimité.

### **2019-06-10 : FORMATION DES ANIMATRICES**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser les animatrices du terrain de jeux à suivre la formation du 25, 26 et 27 juin proposée par madame Emmanuelle Leblanc, agente de développement en culture et loisirs.  
À l'unanimité.

## **13. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

### **A- Suivi des activités d'animation**

Le 3 août se tiendra une exposition d'autos anciennes. Les 8 et 9 juin aura lieu également une vente de garage.

### **B- Suivi de la pochette d'accueil et du feuillet.**

Les pochettes et les feuillets sont en impression. Monsieur Guy Boivin fera le suivi pour le guide du citoyen.

## **14. RÉOLUTIONS DIVERSES**

### **2019-06-11 : SOLDE À VERSER SUIVANT LA COUPE DE BOIS**

Considérant que la coupe de bois du lot situé à l'arrière du garage municipal a été réalisée à la satisfaction de la Municipalité, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser le versement du 10% qui avait été retenu à l'entrepreneur soit une somme de 7 057,89\$ incluant les taxes de vente.  
À l'unanimité.

### **2019-06-12 : UTILISATION DU TRACTEUR POUR LA DÉMOLITION**

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'autoriser l'utilisation du tracteur appartenant à la Municipalité pour la démolition du festival famille en fête.  
À l'unanimité.

### **2019-06-13 : DEMANDE D'ALLOCATION À LA NAISSANCE**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'accepter la demande d'allocation à la naissance de madame Laurie Marceau suite à la naissance de sa fille.  
À l'unanimité.

### **2019-06-14 : INVITATION AU 125<sup>ÈME</sup> DE SAINT-MARCEL**

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'acheter 4 repas au coût de 140\$ pour le samedi soir lors du 125<sup>ème</sup> de Saint-Marcel.  
À l'unanimité.

### **2019-06-15 : BANDES DE PROTECTION LORS DES COUPES DE BOIS**

Considérant le règlement 2003-22 – Contrôle intérimaire relatif à la protection et à la mise en valeur des forêts privées de la MRC de Montmagny;

Considérant que l'article 15 de ce règlement oblige à préserver une bande boisée de 20 mètres en bordure des chemins publics;

Considérant qu'il est constaté que, suite à des coupes laissant cette bande de 20 mètres le long des chemins publics, des arbres matures tombent en faisant des dégâts (par exemple aux installations électriques);

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de demander à la MRC de Montmagny de revoir la gestion de ces bandes de protection pour permettre la récolte des arbres matures qui tomberont de toute façon et risquant de faire des dommages à certaines installations et structures.

À l'unanimité.

## 15. VARIA DUVERT

### A- Suivi de la Chambre de Commerce

Le dossier sera réglé sous peu.

### B- Demande de Pacte rural

La Municipalité peut bénéficier d'un solde de 63 000\$ en soumettant des projets avant le mois de novembre prochain.

### C- Prix du Patrimoine

Des représentants de la Municipalité participeront à l'activité régionale «Célébration Patrimoine du 15 juin à Sainte-Catherine de-la-Jacques-Cartier».

### D- Interventions ciblées de Hydro-Québec

L'information est transmise aux élus.

### E- Fête de la pêche

Merci à monsieur Marc-André Chabot qui a supervisé la période de pêche à laquelle 28 pêcheurs ont participé.

### F- Soirée du mérite sportif et culturel

L'information est donnée aux membres du conseil.

### G- Suivi des plants d'arbres distribués

Activité attendue et appréciée des citoyens de Saint-Paul, nous avons reçu 275 arbres du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en collaboration avec l'Association Forestières des Deux Rives.

### H- Invitation aux responsables du terrain de jeux par l'Écoréussite

Monsieur Christian Nadeau y participera.

### I- Grande journée des petits entrepreneurs

Se tiendra le 15 juin à Saint-Fabien.

### J- Rapport d'activités du Centre d'Entraide familiale

Une lettre de félicitations et de remerciements sera adressée à la présidente du Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny.

### K- Atelier sur le compostage domestique

Sera donné localement le 4 juin.

### L- Compte-rendu du Parc des Appalaches

Madame Odile Blais a participé à la rencontre annuelle du Parc des Appalaches et dépose leur compte-rendu annuel.

### M- Suivi du dossier de la maison brûlée

Le 20 juin, sera entendue la cause de ce dossier à la Cour municipale de Montmagny.

## 16 : PÉRIODE DE QUESTIONS

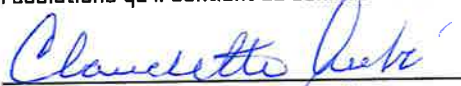
Les questions adressées concernent l'Écoréussite, la réfection de la 9<sup>ème</sup> Rue, le service de garde, la modification de zonage, les travaux de nivelage, les problèmes de distribution de l'eau potable.

## 2019-06-16 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de lever la séance, il est 21h25. À l'unanimité.



Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 3 juin 2019. Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 2 juillet 2019.